

## Bon de commande Formation habilitante IOBSP « L'intégrale »

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE	
NOM DU PARTICIPANT :	PRENOM DU PARTICIPANT :
RAISON SOCIALE _____	CODE NAF  _ _ _ _ _ _ _ _
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL :	FAX :
EMAIL :	PORT :
CODE SIRET  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
NOM DE L'ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGREE (OPCA) :	

ORGANISATION DE LA FORMATION	
Intitulé de la formation : <b>FORMATION HABILITANTE IOBSP « L'Intégrale »</b>	
Nombre d'heures de formation : 150 HEURES	modules e-learning (équivalent à 80 heures) + 70 heures présentiel (2 X 5 jours)
Début de la formation e-learning : ___/___/___	La formation e-learning doit débuter au minimum 1 mois avant le début du 1 <sup>er</sup> stage présentiel.
Début du stage présentiel IMMO : ___/___/___	35 heures (5 jours)
Début du stage présentiel CDC : ___/___/___	35 heures (5 jours)

COUT DE LA FORMATION
<b>MONTANT: 3 500,00 €</b> opération exonérée de TVA en application de l'article 261- 4.4 du code général des impôts

**Montant à régler par chèque avant le début de la formation e-learning : 1 500,00 €**

L'inscription au stage sera effective à réception du bon de commande dûment rempli accompagné du chèque d'acompte.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente annexées au présent bon de commande.

Date :

Signature:

**Ce bon d'inscription est valable 6 mois à compter du début du module e-learning.  
Toute formation commencée sera due.**

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Proposition commerciale : L'IFIB propose des formations interentreprises qui se déroulent dans ses locaux, et des stages intra entreprises réalisés pour le compte d'un Client ou d'un groupe qui peuvent se dérouler dans les locaux de l'entreprise ou être délocalisés. Les frais relatifs à la logistique (location de salle et de matériel, pauses café et déjeuner, déplacement de l'intervenant) demeurent à la charge du Client.

2/ Objet et champ d'application : Tout accord de proposition de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente lesquelles prévalent sur tout autre document du Client et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

3/ Acceptation d'une inscription : Les formations interentreprises s'entendent toujours sous réserve de la confirmation par l'IFIB des places disponibles et après réception de l'acompte lié au bon de commande. Dans le cas où une session serait déjà complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, l'IFIB en informe le Client dans les plus brefs délais.

4/ Tarifs : Tous les prix des formations de l'IFIB sont exonérés de TVA en application de l'article 261-4.4 du Code Général des Impôts. Ces prix comprennent les coûts pédagogiques et les frais pour la constitution et reproduction des supports distribués aux participants.

5/ Documents contractuels : Pour chaque action de formation une convention établie selon les textes en vigueur est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

6/ Durée de la formation présentielle : Sauf indication contraire, la durée d'une journée de formation est de 7 heures, intégrant deux pauses de 15 minutes.

7/ Règlement par un OPCA : En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA et d'informer l'IFIB dès l'accord de l'OPCA et de son montant. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par l'IFIB au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à l'IFIB au premier jour de la formation, l'IFIB se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

8/ Solde de la formation : Le solde est encaissable avant le début du stage présentiel.\*

9/ Annulation de la formation par le Client : Le Client peut annuler sans frais son inscription à une formation présentielle si cette annulation intervient au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. En cas de paiement d'avance, l'IFIB remboursera au Client le prix payé.

En cas d'annulation du Client à moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation présentielle ou d'abandon de cycle par un ou plusieurs stagiaires, l'intégralité du prix de la formation sera exigée par l'IFIB. Une facturation lui sera faite. Le prix déjà payé sera conservé par l'IFIB.

10/ Annulation ou report de formation par l'IFIB: Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, l'IFIB se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

11/ Propriété intellectuelle : l'IFIB reste détenteur des droits patrimoniaux de la conception de la formation (documents, logiciels, réalisation matérielle, etc.). Le Client ne pourra faire aucun usage commercial des produits issus de la conception de la formation sans l'accord écrit de l'IFIB.

12/ Informatique et libertés : En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, le Client est informé que les données recueillies lors de son inscription à une formation sont intégrées dans le fichier de l'IFIB.

Ce fichier des listes d'entreprises et des clients est susceptible d'être communiqué à des tiers à des fins de prospection commerciale. Conformément aux articles 34 et suivants de la loi précitée, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à la communication de ses données à des tiers. Pour exercer ce droit, le Client doit s'adresser à l'IFIB :

soit par courriel : [contact@ifib.fr](mailto:contact@ifib.fr) ; soit par courrier : IFIB - 3 bis rue B.Thimonnier - 78120 Rambouillet

\*une facture est établie à chaque encaissement de chèque.